

MGR YVES BOIVINEAU, évêque d'Annecy, président de Justice et Paix France

Pour un moratoire sur la modernisation des forces nucléaires

Le Parlement va prochainement examiner la loi de programmation militaire pour la période 2014-2019. Les médias ont souligné à juste titre l'ampleur des réductions d'effectifs que devra assumer la défense, notamment l'armée de terre. Nul doute que les parlementaires dont les circonscriptions seront touchées s'inquiéteront de leurs conséquences sociales et économiques.

En revanche les décisions de modernisation de l'arsenal nucléaire ont peu retenu l'attention. Suite à l'effort budgétaire consenti depuis des dizaines d'années, la France dispose d'une capacité nucléaire maritime et aérienne récente, dont le déploiement s'achève à peine. Il est maintenant proposé de construire un nouveau sous-marin nucléaire lanceur d'engins de troisième génération, de mettre au point une troisième version, plus puissante, du missile balistique embarqué sur ce sous-marin et d'accroître les capacités du missile aéroporté à tête nucléaire.

Pour ceux qui ont admis que face à des régimes politiques totalitaires et surarmés l'horreur de la menace nucléaire pouvait dissuader l'agression, pour ceux qui ont espéré qu'après la fin du Pacte de Varsovie et la disparition de l'URSS une ère de désarmements conséquents ouvrirait une nouvelle période

de construction d'une sécurité collective, les options de prolongation indéfinie des capacités nucléaires suscitent étonnement et tristesse.

En échange du renoncement de la quasi-totalité des États à l'armement nucléaire, ceux qui le possédaient s'engageaient à le réduire progressivement jusqu'à son élimination. Le Traité de non-prolifération (TNP) laborieusement pérennisé donne lieu tous les cinq ans, à une conférence d'examen. La prochaine se tiendra en 2015.

L'accroissement du nombre des puissances nucléaires irait de pair avec l'accroissement de la probabilité d'un échange de tirs nucléaires, avec des conséquences humanitaires et même planétaires catastrophiques.

Si des coupes ont été faites dans des arsenaux surabondants, les interrogations se sont accrues. Les scénarios qui justifieraient la menace des armes nucléaires deviennent moins vraisemblables au fil des années. Dans le cadre d'une sécurité et d'une défense commune européenne que l'on dit vouloir établir, une option nucléaire maintenue pour un temps indéfini en application d'une stratégie purement nationale est-

elle compatible avec les objectifs de nos amis, de nos alliés, de nos voisins? Comment ne pas s'inquiéter des risques d'accidents dont la probabilité augmente avec le temps?

Le danger de la prolifération paraît d'une extrême gravité. L'accroissement du nombre des puissances nucléaires irait de pair avec l'accroissement de la probabilité d'un échange de tirs nucléaires, avec des conséquences humanitaires et même planétaires catastrophiques. La priorité n'est-elle pas

de garantir la pleine application du TNP et à terme son universalisation?

Comment ne pas considérer que les modernisations d'armes nucléaires contredisent les engagements internationaux, notamment

au titre du TNP, suscitent la réprobation des États non dotés, affaiblissent les négociations possibles avec l'Iran, et surtout découragent les peuples et les opinions qui aspirent à une sécurité que ces armes ne semblent plus fournir?

C'est un devoir citoyen de poser ces questions. Les parlementaires ne devraient-ils pas examiner la possibilité d'un moratoire sur la modernisation

des systèmes d'armes nucléaires, par exemple jusqu'à la prochaine conférence d'examen du TNP en 2015?

La France ne pourrait-elle pas, en annonçant ce moratoire, proposer aux États nucléaires d'examiner avec elle les moyens d'une limitation de la course à l'accroissement qualitatif des arsenaux?

L'objectif de long terme d'un désarmement nucléaire progressif, général et contrôlé est à présent inscrit dans de nombreux textes de l'ONU que la France a votés et dans de multiples déclarations des Églises telle celle de Mgr Dominique Mamberti, secrétaire pour les relations avec les États à la Secrétairerie d'État du Vatican, devant l'Assemblée générale des Nations unies en septembre 2013: « *Il faut au plus tôt entreprendre les travaux préparatoires à une convention ou à un accord-cadre d'élimination graduelle et effective* » (de ces armements nucléaires).

La communauté internationale semble avoir pris conscience des risques démesurés que fait peser sur l'humanité et la planète elle-même l'accumulation de milliers de têtes nucléaires. Au moment où la dynamique du désarmement d'il y a quelques années semble s'affaiblir, de nouvelles initiatives sont indispensables et urgentes. La France s'honorerait d'y contribuer.